



## TABLE DES MATIÈRES

### **Burkina Faso: Littérature émergente et création artistique**

Édité par Amadou Bissiri, Salaka Sanou et Hein Willemse

- 193 Burkina Faso : Littérature émergente et création artistique – l'identité culturelle par la littérature et les arts – **Salaka Sanou**
- 202 Poésie et identité culturelle chez F. T. Pacéré : de l'affirmation identitaire à l'humanisme universel – **Georges Sawadogo**
- 215 Ecriture romanesque burkinabè: une écriture hétérogène, des textes entre écrit et oral – **Pascal K. Somé**
- 232 L'intégration des formes et techniques de création orales à travers *Pouvoir de plume* de Fidèle Padwindbé Rouamba – **Alain Joseph Sissao**
- 247 A propos des arts plastiques à la Semaine Nationale de la Culture – **Jean Célestin Ky**
- 261 L'émergence de l' « artiste » au Burkina Faso – **Rémy Rousseau**
- 275 Une nouvelle approche classificatoire des textes oraux africains – **Sié Alain Kam**
- 294 Le renouveau des contes du *Lagle Naaba* à la Télévision Nationale du Burkina – **Albert Ouédraogo**
- 308 Littérature et masque : une étude comparée de leur fonctionnement comme institutions – **Salaka Sanou**
- 322 Le langage des masques burkinabè : un discours ésotérique ? – **Louis Millogo**



A villager weaving a piece of wickerwork at Boukou, a village near Ouagadougou.  
Un homme fabriquant une pièce de vannerie à Boukou, un village près de Ouagadougou.

### Salaka Sanou

Salaka Sanou est Maître de Conférences, à l'UFR Lettres, Arts et Communication, Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso.

## Burkina Faso : Littérature émergente et création artistique – l'identité culturelle par la littérature et les arts

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a une superficie de 274 000 km<sup>2</sup> ; il a comme voisins le Mali au nord et à l'ouest, le Niger à l'est, le Bénin, le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire au sud. Pays sahélien enclavé, le Burkina Faso a un paysage relativement plat : des plaines, quelques plateaux et quelques glacis rocheux constituent son relief. Son climat tropical comporte deux saisons : une période sèche (de novembre à avril) caractérisée par l'harmattan qui est un vent sec, et une saison pluvieuse (de mai à octobre) avec des précipitations de 900 mm en moyenne. Le sud du pays est la partie la plus arrosée tandis que le nord est la partie la plus sèche avec une avancée très prononcée du désert du Sahel.

Sur le plan végétal, on retrouve la même division du pays entre la savane boisée arborée, notamment à l'est, à l'ouest et au sud alors que le nord se caractérise par des épineux. La dégradation du paysage par les hommes et les animaux est aussi favorisée par les feux de brousse, une coupe abusive du bois, un élevage et des cultures extensifs. En effet, le Burkina Faso est un pays agricole qui produit essentiellement des céréales pour l'autoconsommation et quelques cultures de rente comme le coton (principale exportation), le sésame et autres oléagineux.

Sur le plan démographique, la population est estimée à environ douze millions d'habitants avec une densité de 21h/km<sup>2</sup> ; cette population est répartie entre une soixantaine d'ethnies qui occupent le territoire selon une inégalité dans la répartition :

- l'est du pays est occupé par les Gulmachéma (4,5%) ;
- au sud, nous avons les Gurunsi (5,3%) ;
- au nord, on retrouve les populations nomades : les Peulh, les Dogon, les Bella, les Kurumba, etc. (10,4%) ;
- à l'ouest, nous avons une population hétérogène composée de Bobo et Bwaba (6,7%), les Sénoufo (5,5%), les Gouin, Turka, Toussian, etc. ;
- le sud-ouest est occupé par le groupe lobi composé essentiellement de Lobi, Djan, Dagari, Birifor, Gan, etc. ;
- le centre est occupé par la plus importante ethnies, les Moosé qui constituent plus de 50% de la population.



Chaque ethnie possède sa propre langue, mais malgré cette diversité linguistique, trois langues principales sont couramment parlées sur l'ensemble du territoire national : le mooré, le dioula et le ffuldédé.

Sur le plan religieux, on rencontre trois grandes religions : l'animisme, de loin la religion dominante avec plus de 56% de pratiquants, l'islam qui est pratiqué par 33% de la population et le christianisme qui occupe 10,5%.

Cette population, très mobile, possède pourtant un riche patrimoine culturel, ce qui fait du Burkina Faso un carrefour culturel avec diverses manifestations culturelles et artistiques aussi bien traditionnelles que modernes dont les plus connues sur le plan international sont le FESPACO (festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou qui se déroule dans la dernière semaine du mois de février des années impaires), la SNC (semaine nationale de la culture programmée la dernière semaine de mars des années paires) et le SIAO (salon international de l'artisanat de Ouagadougou qui se tient la dernière semaine d'octobre des années paires). A côté de

ces manifestations institutionnalisées, il y a de multiples festivals régionaux qui sont organisés pour faire connaître et valoriser le patrimoine culturel local et régional ; ils concernent aussi bien des pratiques traditionnelles comme les masques que des danses : on peut citer le festival de la danse warba de Zorgho dans la province du Ganzourgou (est de Ouagadougou), le festival international des masques (FESTIMA) de Dédougou dans la province du Mouhoun (nord-ouest), le festival des masques de Pouni dans la province du Sanguié, les festivals des archers à Gaoua dans la province du Poni, etc.

D'autres activités sont organisées pour la promotion de ce patrimoine parmi lesquelles on peut citer des festivals de théâtre qui sont régulièrement organisés par des compagnies et/ou des centres dramatiques du pays. Les plus célèbres de ces festivals sont :

- le festival international du théâtre pour le développement (FITD) organisé par l'Atelier Théâtre burkinabè de Prosper Kompaoré,
- le festival international de théâtre et des marionnettes de Ouagadougou (FIT-MO) de Jean-Pierre Guingané,
- les rencontres de créations théâtrales (RECREATRALES) à Ouagadougou d'Etienne Minoungou,
- les nuits atypiques de Koudougou (NAK) de Koudbi Koala, etc.

Ces différentes rencontres constituent des tribunes offertes aux artistes pour faire valoir leur créativité et montrer au public international la richesse artistique du Burkina Faso.

Sur le plan littéraire, le Burkina Faso est un pays émergent dont l'institution littéraire est en train de se construire. En effet, depuis les années 1980, l'on assiste à une éclosion littéraire à travers notamment :

- l'organisation régulière de concours littéraires dont l'impact sur la productivité des écrivains est notable : nous pouvons citer le Grand Prix National des Arts et des Lettres, le Grand Prix Littéraire du Président du Faso, entre autres;
- l'obtention de prix internationaux par des écrivains burkinabè : Maître Frédéric Titinga Pacéré, Patrick Gomdaogo Ilboudo, Bernadette Dao, etc.;
- la foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO) organisée annuellement depuis 2000 et qui constitue un rendez-vous important pour les écrivains, les éditeurs, les critiques, et le public;
- l'organisation de l'administration culturelle avec une direction du livre et de la promotion littéraire et une bibliothèque nationale;
- la prise en compte de la littérature burkinabè dans les programmes d'enseignement, notamment avec un intérêt très prononcé des chercheurs pour celle-ci.

Cette situation place la littérature burkinabè dans la dynamique des littératures nationales africaines qui, elles-mêmes s'inscrivent dans les littératures émergentes. Le concept de littératures émergentes, relativement récent dans les études littéraires africaines s'est développé pour être au diapason de la production ; en effet, chacun des pays africains anciennement colonisés aspire à une existence littéraire autonome qui le conduit à créer les conditions favorables au développement de la création. Ce processus qui se met en place en fonction de l'état de développement du pays nécessite de la part de l'Etat qu'il joue un rôle premier en tant que mécène. En jouant ce rôle, l'Etat contribue à permettre aux écrivains de jouer le leur dans le cadre de l'autonomisation politique, économique et culturelle à laquelle chaque nouvel Etat aspire en toute légitimité. C'est pour cela que l'on considère que les littératures nationales participent à ce mouvement d'identification nationale avec des caractéristiques essentielles.

D'abord elles peuvent être considérées comme une revendication de certains écrivains et chercheurs soucieux de donner une identité littéraire à un pays, de lui trouver une place sur la scène littéraire africaine. Elles s'inscrivent dans ce qu'on pourrait appeler une lutte patriotique, un nationalisme intellectuel. L'argumentation de cette forme de revendication est plus politique et juridique que littéraire : c'est la mise en avant de l'existence d'un territoire national avec un drapeau, une carte d'identité nationale, un passeport, etc. Même si la justification n'a pas forcément une dimension esthétique, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue une piste de recherche et d'analyse intéressante dans le cadre des Etats-nations issus de la colonisation. Nous estimons effectivement que la constitution des nations après la colonisation est un processus à plusieurs composantes dont la littérature fait partie. Bien qu'utilisant la langue du colonisateur (qui est devenue de fait une langue nationale par son statut de langue officielle s'imposant à tous), la littérature peut participer à la constitution d'une conscience nationale ; elle peut en être un ferment, surtout si elle met en scène la partie de l'histoire communément vécue par les différentes composantes sociales du pays. Dans ces conditions, on peut alors comprendre qu'une littérature nationale puisse être l'objet d'une revendication, soit pour attirer l'attention sur un existant suffisamment important, soit comme un processus déclenché dès lors qu'une conscience s'y exprime.

La deuxième forme de manifestation du concept de littérature nationale est d'ordre épistémologique ; elle concerne plus précisément la critique littéraire africaine en tant que science qui permet de comprendre le phénomène littéraire. La réalité littéraire de cette fin de 20<sup>e</sup> siècle est une réalité éclatée, en rupture avec la tradition établie depuis la colonisation. Face à l'éclatement et à l'émiettement,<sup>1</sup> il a fallu à la critique littéraire de nouveaux modes opératoires : l'analyse globalisante à l'échelle du continent ne peut plus rendre compte de cette réalité littéraire ; c'est comme si la littérature africaine avait vécu, laissant la place à des littératures spécifiques propres à chaque

pays, chaque Etat à qui il revient de les prendre individuellement en charge. L'on convient que la littérature est un acte créateur qui se déroule dans un contexte historique ; c'est ce qui semble être mis en avant dans cette nouvelle démarche de la critique : tenir compte du nouveau contexte qui oblige à porter un regard non plus panoramique mais plutôt focalisant, qui scrute profondément le phénomène littéraire dans son environnement.

Nous avons parlé tantôt de mode opératoire : l'analyse en termes de littérature africaine se trouve quelque peu dépassée dans la mesure où elle ne peut plus étudier la littérature africaine dans son ensemble en profondeur ; elle serait obligée de trouver des critères nécessairement discriminatoires. Car, comment peut-on aujourd'hui étudier par exemple l'espace ou la tradition dans le roman africain si l'on ne travaille pas sur un corpus précis? Or, déterminer son corpus revient à ne retenir que quelques romans dans la longue liste de ceux qui ont été publiés depuis ; c'est en éliminer des centaines ; c'est, du coup, reconnaître, ne serait-ce qu'implicitement, son incapacité à prendre en compte tous les romans africains publiés. On pourrait rétorquer que même sans cette difficulté, il faut nécessairement un corpus si l'on veut faire un travail sérieux ; mais ici, la discrimination est d'ordre esthétique. Nous avons ainsi posé un problème épistémologique : comment organiser la science, la connaissance de manière à ce qu'elle rende compte de la réalité dans sa totalité? C'est la raison pour laquelle, au-delà des considérations politiques et idéologiques, la problématique des littératures nationales doit être perçue comme un problème à dimension scientifique. C'est le refus de cette dimension qui la réduit à une simple question juridique.

La mise en place de l'institution littéraire dans le cadre des littératures émergentes nécessite une prise en compte plus importante de la question de l'édition. Au Burkina Faso, cette préoccupation s'est exprimée à travers des structures de rencontres et de débats organisés aussi bien par l'administration culturelle que par l'université.

Déjà en 1985, un séminaire a réuni des autorités et représentants des trente provinces du pays, des responsables de l'administration culturelle et des hommes de lettres et de culture. Après avoir fait l'état des lieux, les séminaristes ont constaté que la littérature burkinabè était en pleine expansion et qu'il fallait accompagner cette éclosion. C'est ce qu'un autre séminaire a repris en 1993 en préconisant l'approfondissement de la réflexion, notamment sur la littérature des jeunes et en reconnaissant l'apport des concours littéraires du Grand prix national des arts et des lettres dans l'émergence de la littérature nationale.<sup>2</sup>

Outre ces séminaires qui ont plus un caractère administratif, il y a eu des colloques, à dimension plus scientifique, qui ont vraiment abordé le problème de l'édition. Ainsi, en 1988, le département de Lettres modernes de l'Université de Ouagadougou a organisé son premier colloque international dont on peut retenir des conclusions, la motivation des écrivains burkinabè par les pouvoirs publics, la poursuite de la politique des concours littéraires, la nécessité de créer une maison d'édition,

l'organisation des écrivains en mutuelle, la sensibilisation des opérateurs économiques pour les intéresser au mécénat envers le monde des lettres. En 1993, un autre colloque, organisé par des linguistes de l'Université de Ouagadougou, a recommandé la prise en compte de la création littéraire en langues nationales à travers une politique linguistique nationale.

L'application de toutes ces mesures et recommandations a permis à l'Etat burkinabè de jouer un rôle prépondérant dans l'édition des oeuvres littéraires. Et pour mieux comprendre cette intervention de l'Etat, il convient de voir ce qui a été fait au niveau institutionnel et sur le plan de la production, et qui a contribué à donner une place de plus en plus importante à la littérature burkinabè sur la scène internationale.

Au niveau institutionnel, on peut constater la création en 1986 d'un Ministère de la Culture autonome pour la première fois au Burkina Faso, ministère confié à une jeune dame, professeur de français de son état mais surtout écrivaine et lauréate en poésie du Grand Prix National des Arts et des Lettres de la même année. En procédant de la sorte, les autorités politiques ont posé un acte historique qui a en même temps valeur de reconnaissance institutionnelle : on reconnaît l'existence d'hommes (et de femmes) de lettres en qui l'on peut faire confiance au point de leur confier une responsabilité ministérielle. En effet, Madame Bernadette Sanou (qui n'avait pas d'antécédent politique connu au point qu'un pouvoir révolutionnaire l'intègre dans son gouvernement) n'a été connue du grand public que par le premier prix qu'elle a obtenu en 1986 au GPNAL en poésie. Nous avons ainsi une double reconnaissance : la nécessité d'un ministère autonome en charge de la Culture plus d'un quart de siècle après l'indépendance du pays et aussi la nécessité de responsabiliser les hommes de lettres en tant que membres à part entière du corps social.

Au niveau de la production, on note une présence remarquée des écrivains burkinabè sur la scène littéraire africaine avec l'obtention de certains prix d'envergure comme le Grand prix littéraire de l'Afrique noire (décerné à Maître Titinga Frédéric Pacéré en 1982 et à Patrick Gomdaogo Ilboudo en 1992) et le Prix du Concours théâtral interafricain (attribué à Moussa Théophile Sowié en 1985). Cette consécration internationale, qui s'ajoute aux récompenses octroyées au niveau national, est bien le signe que la littérature burkinabè non seulement est en train de prendre forme mais surtout fait preuve de qualité et de mérite. Les écrivains y voient plus qu'un encouragement, surtout que, parallèlement, se mettent en place des cadres de stimulation comme le Grand Prix national des Arts et des Lettres (institué depuis 1983) qui a permis de découvrir et de faire connaître de jeunes auteurs, le grand Prix littéraire du Président du Faso institué depuis 1993.<sup>3</sup>

Un regard sur l'état de la production permet de se rendre compte que les écrivains burkinabè sont très féconds : en effet, à partir des années 80, la littérature burkinabè a connu un bond prodigieux dans la réalisation duquel le Grand prix national des arts et des lettres et les différents concours littéraires ne sont pas étrangers. Lorsque les

écrivains ont eu des cadres pour faire connaître leurs talents, cela a contribué d'une part à les rassurer et d'autre part à les encourager dans leur créativité. Ces concours qui sont pour la plupart organisés par l'administration publique constituent des occasions à travers lesquels l'Etat joue un rôle de mécène.

L'univers institutionnel de la littérature burkinabè reste marqué par un début de mise en place de l'institution littéraire elle-même : les acteurs peuvent être identifiés avec leurs rôles respectifs. Mais cela ne suffit pas car l'écrivain qui est au départ de la création littéraire mérite d'être mieux connu, surtout dans un contexte comme celui du Burkina Faso où la littérature est en train de se frayer difficilement un chemin.

Le développement de la production littéraire burkinabè a été accompagnée par la critique littéraire et l'université qui lui ont consacré plusieurs colloques et autres séminaires, donnant ainsi l'occasion de développer une politique de réception de la littérature burkinabè. C'est ainsi que diverses productions scientifiques ont été consacrées à cette littérature parmi lesquelles *La littérature burkinabè. L'histoire, les hommes, les œuvres* de Salaka Sanou (2000) ; *Nazi Boni, premier écrivain du Burkina Faso* de Louis Millogo (2002) ; et *Ecritures du Burkina Faso* de Marie-Ange Somdah (éd.) (2003). La publication d'un numéro spécial de la revue littéraire *Tydskrif vir Letterkunde* de l'Université de Pretoria (Afrique du Sud) sur le Burkina Faso intitulé : *Burkina Faso : Littérature émergente et création artistique. L'identité culturelle par la littérature et les arts* s'inscrit dans cette dynamique de réflexion sur la production littéraire burkinabè. Coordonné et édité par Amadou Bissiri, Salaka Sanou (tous deux de l'UFR/LAC de l'Université de Ouagadougou) et Hein Willemse (du département d'Afrikaans de l'Université de Pretoria), ce numéro est articulé autour de trois grands axes : la littérature écrite, la littérature orale, les arts.

Ce développement de la production littéraire a été rendu possible aussi grâce à la richesse du patrimoine culturel qui constitue la source d'inspiration des écrivains. Les œuvres littéraires écrites intègrent des formes et des techniques de création empruntées à la tradition orale, contribuant ainsi à donner une particularité certaine et remarquable à cette production.

Avec un tel panorama culturel on comprend aisément qu'un numéro spécial consacré au Burkina Faso ne se limite pas seulement à la production littéraire dans sa forme écrite ; elle prend en compte aussi la réalité littéraire orale. Et comme nous venons de le montrer, le Burkina Faso est surtout un pays de culture ; à cet égard, nous ne pouvions pas ignorer l'émergence du pays dans le domaine des autres expressions artistiques : c'est pourquoi nous avons retenu des articles s'inscrivant dans les thèmes suivants : la littérature écrite, la littérature orale et les manifestations culturelles.

Dans le domaine de la littérature écrite cinq contributions analysent le roman sous ses divers aspects. K. Somé et A. Sissao s'intéressent à l'écriture romanesque en analysant les emprunts faits à la littérature orale, ce qui contribue à donner au roman

burkinabè une certaine authenticité africaine basée sur le recours aux traditions anciennes de narration que se sont appropriés à leur manière les romanciers burkinabè. A. Bissiri quant à lui s'est intéressé à la production dramatique de Jean-Pierre Guingané ; il analyse le théâtre comme un moyen de communication sociale pouvant permettre au dramaturge et directeur de théâtre de participer à l'émancipation sociale des populations rurales et urbaines. L'étude de la poésie a été faite par A. Kaboré et G. Sawadogo qui, tous les deux se sont intéressés au plus grand poète burkinabè, Maître Titinga Frédéric Pacéré, celui-là même qui a créé le concept de la bendrologie ; il s'agit pour l'un (A. Kaboré) de montrer la pertinence de l'approche de Pacéré sur les littératures africaines qui ne sont pas toujours écrites ou orales puisqu'il y a ce qu'on pourrait appeler la littérature parlée. Quant à G. Sawadogo, il s'est penché sur la contribution de Me Pacéré à l'émergence de la littérature burkinabè.

S. Sanou a fait une approche comparatiste entre le fonctionnement de la littérature et du masque : si l'institution littéraire est définitivement consacrée par la critique, il montre que le masque aussi peut être considéré comme une institution non seulement pour les sociétés dans lesquelles il existe mais aussi par les chercheurs.

L. Yoda a étudié la question de la traduction des œuvres littéraires en situation multilingue à partir du cas du roman burkinabè : en considérant le multilinguisme du Burkina Faso et de la pratique de traduction couramment utilisée, notamment dans la communication interculturelle, il se demande si la communication littéraire reflète le contexte linguistique burkinabè.

La littérature orale a fait l'objet de deux articles : le premier, de A. S. Kam, propose une nouvelle approche classificatoire des différents genres littéraires habituellement étudiés en littérature orale : en partant des acquis théoriques en la matière, il considère des éléments comme le temps, le lieu, la circonstance de diffusion des textes oraux pour réexaminer les genres oraux dans le contexte africain. Quant à A. Ouédraogo, il s'intéresse au renouveau des contes en partant de l'expérience de la télévision burkinabè qui a créé une nouvelle série d'émissions consacrées aux contes. Cette initiative qui a été prise par un des ministres du Moogho Naaba vise à donner un nouveau dynamisme à la pratique des contes dans un contexte moderne tout en la rendant plus « populaire ».

L'art et surtout les expressions artistiques n'ont pas échappé aux auteurs : c'est ainsi que B. E. de M'Beri analyse la sémiologie du corps de la femme dans deux films du Burkina Gaston Jean-Marie Kaboré ; son analyse s'appuie l'intermédialité dans l'écriture cinématographique qui considère le film comme un transfert de signes dont le corps des femmes africaines serait porteur. J. C. Ky consacre sa réflexion à la présence des artistes plasticiens à la Semaine nationale de la Culture en se demandant si cette manifestation a véritablement permis une éclosion de ces artistes en analysant les conditions de participation au concours du GPNAL consacré aux arts plastiques. A sa suite, R. Rousseau s'est intéressé au cadre d'expression des artistes plasticiens en de-

hors des concours artistiques en présentant les différentes institutions qui leur offrent des possibilités d'épanouissement : il s'agit aussi bien de structures privées que publiques nationales créées dans le cadre de la coopération bilatérale.

Ce numéro spécial se termine par une réflexion de L. Millogo sur le langage des masques burkinabè qu'il considère comme ésotérique tout en mettant en exergue la dimension secrète du masque aussi bien dans sa philosophie que dans ses différentes expressions.

Les différentes contributions enregistrées dans ce numéro constituent pour nous une source de découverte et de connaissance du Burkina Faso à travers l'étude de la créativité de ses fils aussi bien dans le domaine de la littérature que dans les autres expressions artistiques. Elles permettront à notre avis de se faire une idée de l'émergence du Burkina Faso sur la scène littéraire africaine.

En conclusion, nous remercions sincèrement Amadou Bissiri, Jill Daugherty et Roger Issa Coulibaly pour la traduction des articles en anglais, Magda Geringer du Département de Cartographie de l'Université de Pretoria pour les cartes géographiques qui accompagnent cette introduction, et Tienie du Plessis ainsi que l'équipe technique de *Tydskrif vir Letterkunde* pour la production du présent numéro spécial. Nos remerciements vont également à l'endroit de nos collaborateurs du Burkina Faso, de l'Afrique du Sud, et des Etats-Unis qui ont bien voulu évaluer les différents articles et les textes définitifs. Pour des raisons de bienséance, qu'ils veuillent bien demeurer anonymes. Le projet Littérature Africaine Comparative du Département d'Afrikaans (Université de Pretoria) a financé le lancement de cette entreprise ; qu'il en soit remercié.

#### Notes

1. Cet émiettement – d'autres parleraient de balkanisation – a été « constitutionnalised » par l'Organisation de l'Unité africaine en 1963.
2. Initié en 1983, ce Grand Prix National des Arts et des Lettres (GPNAL) se tient dans le cadre de la semaine nationale de la culture qui est régulièrement organisée tous les deux ans.
3. Pour plus d'informations sur les concours littéraires au Burkina Faso, voir Sanou (2004) « La philosophie des concours littéraires au Burkina Faso » in *Tydskrif vir Letterkunde* N° 41 (1) : 65-81.